Déclaration de protection des données Registre de base et registre de confiance

1. Remarques générales

Vos données sont pour nous une affaire de confiance. Il va de soi que l'administration fédérale ne collecte que les données personnelles qui sont absolument nécessaires à l'accomplissement de ses tâches (minimisation des données). Les données enregistrées sont gérées avec soin et protégées contre toute forme d'abus.

En vertu de l'article 13 de la Constitution fédérale suisse et des dispositions de la Confédération en matière de protection des données, toute personne a droit à la protection de sa sphère privée ainsi qu'à la protection contre l'emploi abusif de ses données personnelles. L'administration fédérale ces dispositions sur ses pages web et ses services web.

2. Introduction

Dans la présente déclaration de protection des données, l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) explique dans quelle mesure il traite des données personnelles, dans quel but et à quelles conditions, en ce qui concerne l'utilisation du registre de base et du registre de confiance. L'OFIT traite les données reçues soit sous sa propre responsabilité, conformément à la présente déclaration de protection des données, soit en les transmettant à des tiers.

<u>Le droit suisse de la protection des données</u> régit le traitement des données personnelles par l'administration fédérale. Il s'applique au traitement des données en rapport avec l'E-ID et l'exploitation des systèmes d'information correspondants pour l'établissement et la vérification des justificatifs numériques de l'infrastructure de confiance de la Confédération. Les traitements de données effectués par l'OFIT se basent sur le projet de loi fédérale sur l'identité électronique (LF IE).

3. Champ d'application

La présente déclaration de protection des données s'applique au traitement des données en relation avec le registre de base et le registre de confiance pour l'E-ID.

4. Responsable

L'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) est responsable des traitements de données décrits ici.

3003 Berne

T+41 58 463 25 11

info@bit.admin.ch

5. Traitement des données et finalité Registre de base et registre de confiance

L'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) met à disposition un registre de base accessible au public ; celui-ci contient les données qui sont nécessaires :

- pour vérifier si les preuves électroniques, telles que les clés cryptographiques et les identifiants, ont été modifiées ultérieurement ;
- pour vérifier que les preuves électroniques proviennent bien des émetteurs inscrits dans le registre de base et des identifiants correspondants ;
- pour l'inscription au registre de confiance des personnes qui établissent (émetteurs) ou vérifient (vérificateurs) des preuves électroniques;
- pour vérifier si une preuve électronique a été révoquée.

Le registre de base ne contient pas de données relatives aux différentes preuves électroniques, à l'exception des données relatives à leur révocation. Les données relatives à la révocation des preuves électroniques ne permettent pas de connaître l'identité du titulaire ou le contenu de la preuve.

L'OFIT met à disposition un registre de confiance accessible au public ; celui-ci contient des données utiles pour :

- la vérification de l'identité déclarée par les émetteurs et les vérificateurs ;
- l'utilisation sûre des preuves électroniques.

Par votre utilisation, nous traitons les données personnelles suivantes :

- Nom
- Prénom
- Adresse électronique
- Adresse IP

6. L'enregistrement prévoit en détail les processus de traitement suivants (onboarding) :

6.1 Vérification via le Base Register (Technical Trust)

Les personnes s'enregistrent sur la page E-ID du portail électronique en indiquant leur nom, leur prénom et leur adresse e-mail. Les personnes enregistrées reçoivent ensuite un accès au portail libre-service de l'API dans l' utilisateur, où elles peuvent saisir leur DID. Le DID est autorisé dans le contrôleur et ensuite enregistré dans le registre de base.

6.2 Autorisation par un Trust Statement dans le Trust Registry (Human Trust)

Les utilisateurs s'enregistrent sur le portail électronique et accèdent ensuite à l'application Swiyu. Dans l'application Swiyu, les utilisateurs enregistrent leurs organisations en tant que partenaires commerciaux. Cela leur permet d'accéder aux interfaces mises à disposition par l'OFIT sur le portail API Selfservice, également via l'ePortal. Sur le portail API Selfservice, les utilisateurs peuvent s'abonner aux API et effectuer leur gestion DID. Ensuite, les utilisateurs envoient les clés par e-mail à l'OFIT afin que ce dernier les inscrive manuellement dans le registre de confiance.

7. Qu'advient-il de vos données?

Le traitement des données personnelles sur les sites Internet de la Confédération se limite aux données nécessaires à la mise à disposition d'un site Internet fonctionnel ainsi que de contenus et de prestations conviviaux ou aux données que vous avez activement mises à notre disposition. Les données personnelles que nous collectons ne sont conservées que le temps nécessaire à l'accomplissement de l'objectif correspondant. Des prescriptions légales ou d'autres obligations peuvent conduire à une conservation plus longue.

8. Durée de conservation

Registre de base et registre de confiance

Les données suivantes contenues dans le système d'information sont détruites à l'expiration des délais indiqués ci-dessous :

- les données relatives aux E-ID demandées et délivrées, ainsi que les informations relatives à la révocation de l'E-ID : 20 ans après la date de demande ou de délivrance ;
- les données relatives au processus de délivrance, y compris les données biométriques visées à l'article 16, paragraphe 3, qui sont nécessaires pour enquêter sur l'obtention frauduleuse d'une carte d'identité électronique : cinq ans après la date d'expiration de la Carte d'identité électronique.

 Toutes les autres données sont détruites 90 jours après leur introduction dans le système. Les prescriptions d'archivage de la Confédération sont réservées.

G. Transmission des données

Pour atteindre les objectifs décrits dans la présente déclaration de protection des données, il peut être nécessaire que nous transmettions vos données personnelles à d'autres autorités ou prestataires de services. Il s'agit des catégories de destinataires suivantes :

- les prestataires de services externes ;
- Fournisseurs;
- Les autorités ;
- les tribunaux, le cas échéant.

La mise à disposition de messages issus des systèmes d'information ou la consultation de ces derniers par le biais du portail électronique s'effectue via des serveurs de l'administration fédérale.

10. Lieu de traitement des données

Nous enregistrons et traitons vos données personnelles uniquement en Suisse.

11. Sécurité des données

Pour protéger les données contre l'accès non autorisé, la perte et l'utilisation abusive, l'OFIT prend des mesures de sécurité appropriées de nature technique (p. ex. cryptage, journalisation, contrôles et restrictions d'accès, sauvegarde des données, solutions de sécurité informatique et de réseau, etc.) et organisationnelle (p. ex. instructions données aux collaborateurs, accords de confidentialité, vérifications, etc.)

Site web: l'administration fédérale utilise, lors de la visite du site web, une communication de données cryptée sur la base de TLS en combinaison avec le niveau de cryptage le plus élevé supporté par votre navigateur. Le symbole de la clé ou du cadenas dans la barre d'adresse de votre navigateur indique si la transmission d'une page du site Internet est cryptée.

Traitement général des données : en outre, lors du traitement des données, l'administration fédérale applique des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées afin de protéger vos données contre toute manipulation accidentelle ou intentionnelle, perte partielle ou totale, destruction ou accès non autorisé par des tiers.

Les mesures de sécurité de l'administration fédérale correspondent à l'état actuel de la technique.

12. Vos droits concernant vos données personnelles

Vous disposez des droits suivants en ce qui concerne les données personnelles vous concernant :

- Le droit d' des informations sur les données personnelles que nous détenons à votre sujet et sur la manière dont nous les traitons;
- le droit de recevoir ou de transmettre une copie de vos données personnelles dans un format courant ;
- le droit de rectifier vos données personnelles ;
- le droit de demander la suppression de vos données personnelles ;
- ainsi que le droit de s'opposer au traitement de vos données personnelles.

noter que ces droits sont soumis à des conditions et exceptions légales. Dans la mesure où la loi le permet, nous pouvons refuser votre demande d'exercer ces droits. Vous avez en outre le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

13. Modifications

L'OFIT peut à tout moment et sans préavis adapter la présente déclaration de protection des données, notamment si nous modifions nos traitements de données ou si de nouvelles dispositions légales deviennent applicables. La version actuelle publiée ou la version en vigueur pour la période concernée s'applique.